

Site Natura 2000 FR7200806 Réseau hydrographique du Midou et du Ludon





Mardi 13 décembre 2022 Arthez d'Armagnac













Natura 2000 : Kezako ?



- Création d'un réseau de sites européens
 - Directive Habitats-Faune-Flore (1992)
 - Zone Spéciale de Conservation (ZSC)
 - Directive Oiseaux (1979)
 - □ Zone de Protection Spéciale (ZPS)
 - Obligation de résultats
 - Préservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
 - Choix des moyens
 - La France choisit le volontariat
 - Un plan de gestion par site = DOCument d'Objectifs (DOCOB)
 - Des outils de gestion contractuels
 - Une structure animatrice pour la mise en œuvre du DOCOB



Comment on fait?



Un COPIL

- L'animation du site du Midou-Ludon est portée par le PETR Pays d'Armagnac
- Un représentant des collectivités préside le COPIL
- Instance de validation et de concertation



Election du PDT du
COPIL

Des animateurs

- Mise en œuvre du DOCOB
- Information et sensibilisation sur Natura 2000
- Un binome :
 - Landes Nature,
 - ADASEA du Gers



Marché d'animation renouvelé pour 1er avril 2022 à 31 décembre 2025

Des financements

- Animation : Etat/Europe/Collectivités
- Contrats: Etat/Europe, participation du porteur de projet



Actualités du réseau Natura 2000

- Changement d'autorité de gestion
 - 2023 : Etat reprend la gestion des MAEC
 - 2023 : la Région prend en charge la gestion financière de l'animation et des contrats N2000
 - Loi 3 DS: participation des porteurs publics de projet non obligatoire







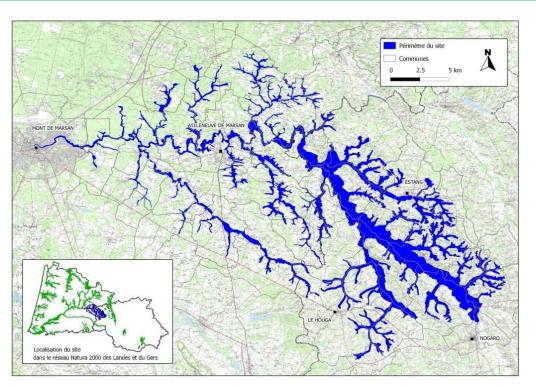


Site N2000 Réseau hydrographique du Midou et du Ludon

- 8 530 ha (30% Landes, 70% Gers), 44 communes
 - 13 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires
 - 18 espèces d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires

DOCOB validé en 2014

• Disponible en téléchargement sur http://barthesmidouzemarensin.n2000.fr/vos-sites-natura2000







Bilan de l'animation 2022







Rappels

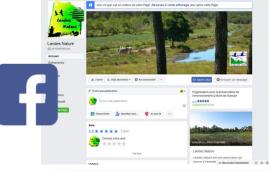
Exposition mobile Midou-Ludon
 Présentation de Natura 2000, des espèces animales et des milieux
 Mise à disposition gratuitement



Sites Internet
 barthesmidouzemarensin.n2000.fr
 gers.n2000.fr

Permanences
 1^{er} mercredi matin de chaque mois à la mairie de PANJAS











Retour sur le congrès des élus Natura 2000

Congrès Élus Natura 2000 au PNR des Pyrénées catalanes les 28-30 septembre

- Gouvernance et rôle du COPIL à reconsidérer
- Evaluation d'incidences = besoin de formation des élus
- Valorisation du territoire = prendre Natura 2000
 comme une opportunité, un outil de valorisation





Animation dans le cadre des journées du patrimoine avec l'Office de tourisme du Pays Grenadois





Nouvelle sollicitation pour une animation chauvessouris en juillet 2023



Journées sensibilisation à Saint-Gein ½ journée en février sur l'entretien d'un cours d'eau ½ journée en juin sur la biodiversité du territoire





Animation Chasse aux trésors dans une palombière en 2023 ?





Sollicitation de la Bibliothèque municipale de Panjas pour exposition et intervention sur Natura 2000



 Travail en cours avec le BTS GPN de Mirande sur Natura 2000, sa gouvernance et les enjeux environnementaux et économique

Action hors animation Natura 2000:

- Création de la collection : Un Grand vert d'Armagnac
 - Programme de formations 2021-2023





Mesures contractuelles - Contrats N2000



Pas de nouveau contrat en 2022

- Suivi des contrats en cours :
 - > Demandes de paiement
 - Visite sur place avec la DDT32



Perspectives

- Plusieurs contacts pour des restaurations de points d'eau (étangs, mares)
- Commune Estang en cours de réflexion





Mesures contractuelles - Charte N2000

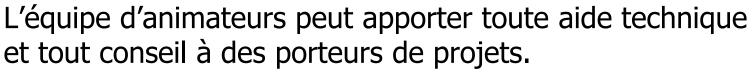
Projet de charte 2022

Commune de Saint-Cricq-Villeneuve sur des parcelles en bordure de Midou





Appui technique au régime d'évaluation d'incidences



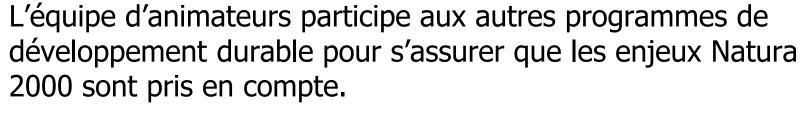
Ci-dessous, quelques exemples de ces dernières années

Vidange d'étangs	Informations et conseils sur la réglementation en vigueur et les enjeux écologiques
Destruction d'habitats d'intérêt communautaire	Note sur les enjeux écologiques faune/flore
Projets de populiculture	Informations la réglementation en vigueur et les enjeux écologiques
Création de retenue	Note sur les enjeux écologiques faune/flore
Document d'urbanisme (PLU)	Note sur les enjeux écologiques faune/flore
Travaux sur cours d'eau	Informations et conseils sur la réglementation en vigueur et les enjeux écologiques





Soutien aux autres programmes de développement durable



Ci-dessous, quelques exemples de ces dernières années

Paiements pour Services Environnementaux	Présentation des enjeux du site lors d'une journée d'information
SAGE du bassin versant de la Midouze	Participation aux réunions de la CLE et aux commissions
AAP Zones humides	Échanges avec les structures porteuses du projet sur le territoire et sur des gestionnaires
LIFE Coteaux Gascons	Coordination et échanges sur les agriculteurs et propriétaires intéressés
PTGE Midour	Rencontre et échanges avec les nouvelles animatrices



Amélioration des connaissances

• En 2022

Recherche de site de ponte de Cistude d'Europe à proximité de plusieurs étangs

2023 = comptage des populations de cistudes sur les étangs de Gaillères, Sainte-Foy et Pouydesseaux

Suivi du Lac de Caupenne suite au chantier d'arrachage de la jussie en 2021











Mesures contractuelles MAEC 2022 Gers - Année de transition

- Renouvellement uniquement des contrats de 2017 et 2021
- Même parcelle / même mesure
- Selon les mesures :
 - Engagement 1 an renouvelable en 2023
 - Engagement 5 ans (2022-2027)



8 agriculteurs ont renouvelés sur les 9 bénéficiaires arrivés à échéances



Soit 39 ha engagés



7 600 € d'engagés pour 1 an



Localisation des parcelles engagées en MAEC de 2018 à 2022 dans le Gers



Légende

Parcelle engagée en MAEC en

2018

2019

2020

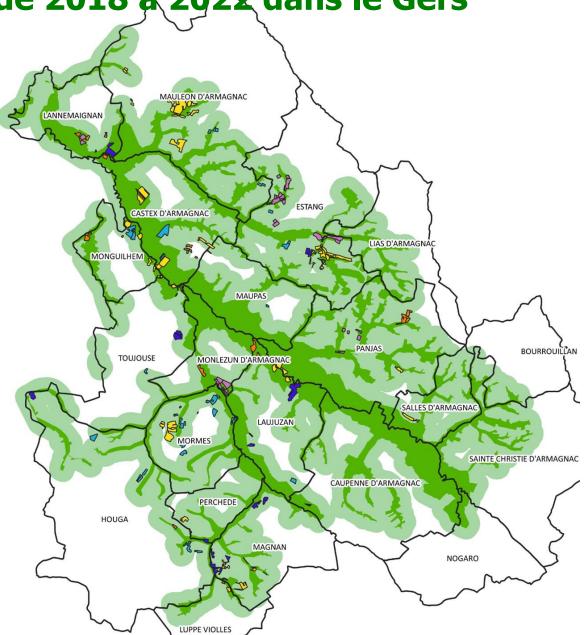
2021

2022

Limites communales

Périmètre du site Natura 2000 Réseau hydrographique du Midou et du Ludon

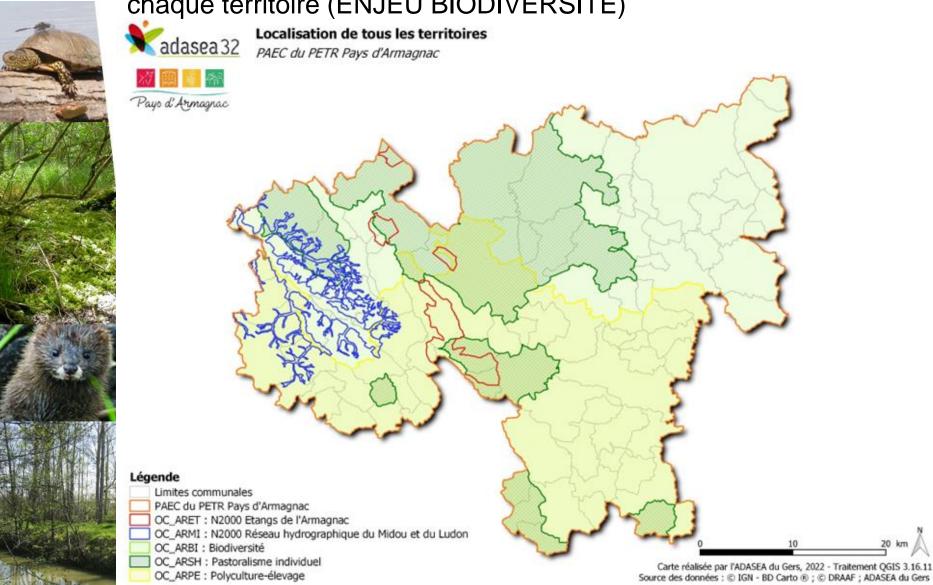
Zone d'influence (400m) du site N2000





PAEC 2023-2025 - Gers

PAEC Armagnac avec plusieurs territoires et des enveloppes pour chaque territoire (ENJEU BIODIVERSITE)







PAEC 2023-2025 - Gers

Enveloppe demandée = 465 000 €
En attente de la réponse officielle de la CRAEC
Territoire limité au site Natura 2000

Mesures disponibles :

- Création de prairies (357,09€/ha)
- Protection des espèces (81,95 à 254 €/ha)
- Maintien de l'ouverture des milieux (152,50€/ha)
- Maintien de l'ouverture des milieux par pâturage (203,75€/ha)
- Préservation des ligneux (0,8€/m), des fossés (1,6€/m), des mares (62€/mare)
- Préservation des milieux humides (150€/ha), par pâturage (201€/ha)
- Maintien de la diversité floristique des surfaces herbagères et pastorales (51,00€/ha)
- Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par pâturage (72,00€/ha)

Non cumul avec la CAB Enjeu EAU porté par l'Institution Adour



Évaluation de la MAEC COUVER06



Étude par le CBNPMP en partenariat avec le CEN Occitanie, NEO, INRAe et ADASEA du Gers

Objectifs: État de conservation des prairies? Création d'habitats d'intérêt communautaire? Comprendre les facteurs de réussite (date semis, itinéraire technique, ...) Préconiser des améliorations

Déroulé : Sélection de 60 parcelles (32 et 82) Inventaire de flore et des lépidoptères (16) Enquête agricole sur la gestion des parcelles

Résultats prévus pour le printemps 2023





Renouvellement pour 1 an en 2022

- 26 exploitants avec MAEC
- 26 Diagnostics et/ou fiches mis à jour
- 218 ha engagés 8 ha /exploitation en moyenne
- 71 000 euros engagés dont 34 000 € de nouveaux contrats



Non	Présons	Entreprise	Nº Pacage	MOP	
Année d'engagement	lot	Parcelle	Element	Mesure	surface ha
	- 6		518	PROS	0,77
			529	PR02	1,42
	30		51	GP03	0,64
	- 11		12	GP03	2,32
	12		53	CP03	1,05
	34		56	GP03	0,74
	36		17	GP03	2,00
	17		58	GP03	0,42
2022	38		59	GP03	0,64
	29		530	GP03	0,69
	21		511	GP03	1,19
	22		512	GP03	0,94
	23		54	GP03	0,72
	34		515	GP05	0,29
	В		514	GP09	1,5
	27		515	GP03	0,65
	26		516	GP05	0,55
	33		517	GP03	0,28





Contrat pour exploitant agricole = même système qu'actuellement

- Projet AgroEnvironnemental et Climatique (PAEC)
- Un opérateur Landes Nature, un périmètre, une liste de mesures
- Îlot agricole au moins à 50 % dans le périmètre du PAEC
- Contrat de 5 ans
- Indemnités à l'ha et par an

Nouveauté du dispositif 2023-2027

- Diagnostic préalable pour chaque exploitant engagé obligatoire
- Formation obligatoire dans les 2 premières années
- Priorisation des dossiers individuels

AAP pour MAEC 2023-2027

- Regroupement PAEC Marensin, Tursan, Barthes et Adour, Midouze et Midou, Orx et Tourbière de Mées = NA_LAND
- Enveloppe 2023 demandée = 2 900 000 €



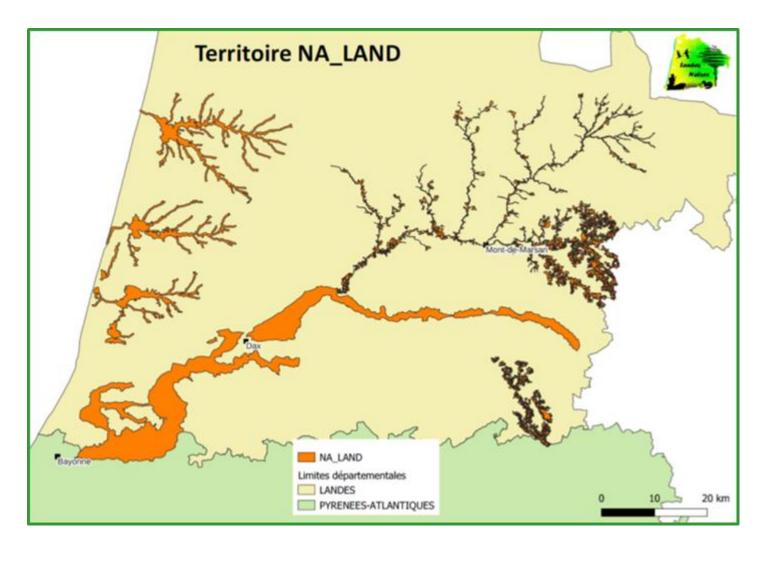


Mesures disponibles

- Création de prairies (subvention : 357,90 €/ha)
- Protection des espèces (mise en défens de certaines zones et/ou fauche tardive) (subvention: de 81,95 €/ha à 254,07 €/ha)
- Maintien de l'ouverture des milieux (subvention : 152,50 €/ha)
- Maintien de l'ouverture des milieux par le pâturage (subvention : 203,75 €/ha)
- Préservation des ligneux (subvention : 0,80 €/arbre)
- Préservation des fossés (subvention : 1,60 €/m)

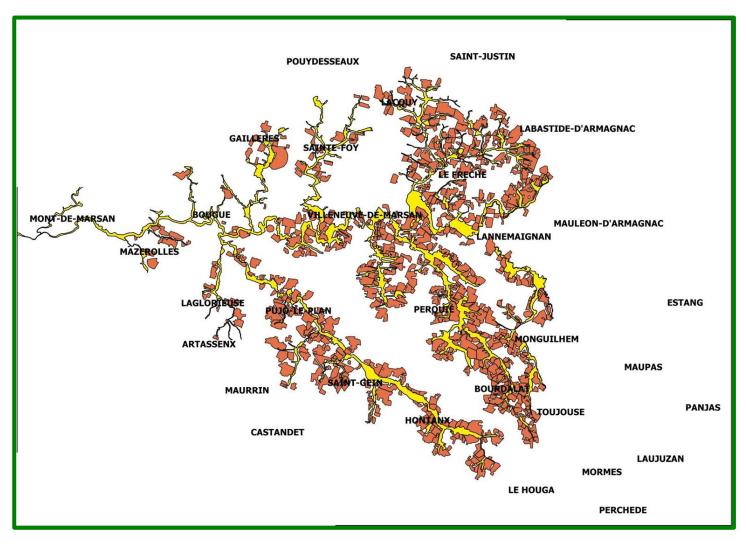














→ à valider en COPIL





Merci de votre attention!

Landes Nature
05 58 85 44 21
Marine HEDIARD — marine.hediard@landes.chambagri.fr
Suzy LEMOINE — suzy.lemoine@landes.chambagri.fr

Adasea du Gers 05 62 61 79 50 Hugo GIRARD - hugo.girard@adasea.net